etc.) ; la persévérance dans l'Ordre relève de deux formes de satisfaction ; l'une symbolique qui transparait à travers la possibilité d'atteindre un jour le pouvoir sous la forme du GM, l'autre qui nait des rapports affectifs au sein du groupe.

Nombreuses sont les personnes qui ont trouvé en la maçonnerie une échappatoire en temps de guerre. Il y a ceux qui ont cru à l'épisode Nercy. Ils cherchaient une force parallèle, non confessionnelle à l'ordre établi par les milices. Parmi ceux que j'ai rencontrés, huit appartiennent à la seconde et troisième génération et qui ont adhéré à l'Ordre en temps de guerre. Mais pas tous affirment avec clarté la raison de leur adhésion comme Walīd M. : "*J'ai été initié en 1986 dans une Loge sauvage avant d'adhérer à la maçonnerie régulière (yorkaise) en 1998. Au début je pensais chercher des pistons. Je suis fils unique d'une famille modeste. Durant la guerre, je n'étais affilié à aucune force politique même si j'habitais un quartier contrôlé par les milices phalangistes. J'ai voulu être initié dans la maçonnerie, à la recherche de plus d'unité et de solidarité. J'ai d'ailleurs remarqué que beaucoup des Frères présents dans l'ordre n'avaient pas de liens familiaux forts ou de solidarité communautaire puissante. Ils sont souvent, comme moi, fils uniques. Aujourd'hui, bien que je sois déçu par les chicaneries du siège et d'autres mauvaises administrations, je continue à me rendre aux tenues, y trouvant un repos d'esprit et une attache affective avec des personnes devenues comme une famille.*"

En temps de guerre, l'adhésion ne nécessitait pas beaucoup de formalités. Aujourd'hui, comme avant la guerre, les motivations qui poussent à adhérer doivent être suffisamment fortes pour satisfaire les difficiles conditions d'acceptation. La procédure peut prendre des mois, voire des années, avant que la personne puisse faire son entrée effective et être initiée. Une enquête en plusieurs étapes est lancée afin de mieux connaître le dessein du futur membre. Chaque demande doit être accompagnée de deux recommandations faites par des Frères déjà initiés. Une fois que les motivations du candidat sont connues et que la preuve de leur honnêteté et de leur 'rentabilité' – selon les conditions bourdieusiennes – est faite, la voie est libre pour que le néophyte s'investisse autant personnellement que matériellement.

L'investissement est d'abord matériel : celui des cotisations annuelles qui servent à la location du temple et autres frais (entretien, accessoires, diplômes etc.). L'investissement matériel s'étend aussi aux réunions qui se tiennent en dehors des tenues hebdomadaires : plusieurs dîners sont organisés chaque année pour des raisons aussi variées qu'inattendues. Chez les anglo-saxons, la cotisation annuelle est plus